



	Acte de naissance/mariage (moins de 3 mois) ou passeport en cours de validité	Ancienne CNI	Justificatif de domicile (moins d'un an)	1 Photo (moins de 6 mois et conforme)	Déclaration de perte ou vol	Timbres fiscaux 25 €
1 ^{ère} demande	X		X	X		
Renouvellement		X	X	X		
Modification d'état civil	X	X	X	X		
Perte ou vol	X		X	X	X	X

ATTENTION :

- * En cas de renouvellement, si la CNI est périmée depuis plus de 5 ans, il faudra fournir un acte de naissance du moins de 3 mois ou présenter le passeport en cours de validité,
- * Si vous vivez chez vos parents, fournir un justificatif de domicile de moins d'un an ainsi qu'une attestation sur l'honneur signée d'un des parents, accompagné de sa pièce d'identité
- * **Apporter la planche de photos d'identité sans l'avoir découpée au préalable**